

## GLANURES

---

De la *Revue de Philologie française*, 2e trimestre 1915, p. 159 :

Dans sa dernière session, le Conseil supérieur de l'Instruction publique a eu à examiner un projet d'arrêté où il était question des « instituteurs et des institutrices *publics* ». Un des membres de l'Assemblée a fait remarquer avec raison que le masculin « *publics* », à côté d'un nom féminin, bien que tout à fait conforme à une règle bien connue, avait quelque chose de désagréable, et on a « tourné autrement » en adoptant comme texte : *les instituteurs et les institutrices de l'enseignement public*.

Si court qu'ait été cet incident, c'est déjà trop qu'il ait fait perdre quelques minutes au Conseil. S'il ne s'agissait que de l'adjectif *public*, on pourrait se borner à regretter qu'au moment où *publicus* a été introduit dans le Dictionnaire français, on ne lui ait pas donné, comme à *tragicus* et à *comicus*, transcrit en *tragique*, *comique*, une forme unique pour le masculin et le féminin. Mais la question est plus générale, et trop souvent nous prenons la peine de tourner autrement, non point pour éviter une équivoque ou pour aboutir à une meilleure formule, ce qui est parfaitement légitime et louable, mais par un scrupule de correction provoqué par une fausse règle de grammaire, qu'on n'ose ni violer ni appliquer, et c'est alors une lamentable perte de temps.

En ce qui touche l'accord de l'adjectif avec plusieurs substantifs, il faut chercher la véritable règle dans des exemples où la langue la fournit elle-même par une différence de prononciation, c'est-à-dire des adjectifs dont le féminin *se prononce* autrement que le masculin. Nous ne dirions assurément pas : « il a trouvé pour agir un motif et une occasion *nouveaux* », ni : « il portait le manteau et la couronne *royaux* » ; mais beaucoup n'oseraient pas se laisser aller à la tendance évidente de la langue, qui appelle (comme souvent le latin) l'accord avec le nom le plus voisin, et auraient la faiblesse, en écrivant, de chercher une autre tournure, par respect pour la mauvaise règle apprise dès l'enfance, et en dépit de l'exemple autorisé de Racine :

Armez-vous d'un courage et d'une foi *nouvelle*.

Il eût été vraiment dommage que Racine, pris du même scrupule, eût « tourné autrement ».

\*\*\*

M. l'abbé Rousselot a inventé la *phonétique expérimentale*. Grâce aux progrès de cette science et aux précieuses constatations qu'elle a permis de faire dans le domaine des parlers romans, M. J. Gilliéron a pu créer la *géographie linguistique*, dont les développements conduisent chaque jour à de nouvelles découvertes. Et voici que le même savant nous donne une nouvelle série d'études, dont le titre seul est un programme : *Pathologie et thérapeutique verbales*.

En rendant compte du premier fascicule de cette série, dans la *Revue de Philologie*, M. Albert Dauzat s'exprime ainsi :

M. Gilliéron nous annonce que le langage peut être affligé de véritables maladies contre lesquelles son organisme s'efforce de réagir par des moyens appropriés. Il y a des organismes sains et actifs, d'autres passifs ou délabrés. Même au point de vue purement linguistique, tous les idiomes ne s'équivalent point, comme l'avait cru l'école des néo-grammairiens. Un patois ne diffère pas seulement d'une langue littéraire par son infériorité sociale ; il éprouve, plus ou moins, une déchéance constitutionnelle qui explique son impuissance littéraire.

A vrai dire, nous sommes ici en présence d'un retour aux anciennes conceptions françaises, trop sacrifiées, pendant une longue période, aux conceptions allemandes rigoristes et absolues. Certes tout n'est pas à rejeter, loin de là, dans les méthodes germaniques, mais on commence à s'apercevoir, même en linguistique, qu'elles s'étaient imposées à nous avec trop de tyrannie.

Les travaux de M. Gilliéron comptent donc parmi les meilleurs symptômes d'une saine réaction. Nous y trouverons des éloges du français littéraire qui ne nous ramèneront pas à trois quarts de siècle en arrière, parce qu'ils sont nourris de tout le suc distillé par cinquante ans de philologie.

ALBERT DAUZAT.

\*\*\*

De M. A. Jourjon (*Remarques lexicographiques, Revue de Philologie française et de littérature*) :

Faut-il en croire V. Hugo quand il écrit : « Ce mot, *gamin*, fut imprimé pour la première fois et arriva de la langue populaire dans la langue littéraire en 1834. C'est dans un opuscule *Claude Gueux* que ce mot fit son apparition ». (*Les Misérables*, l. I, ch. VII, p. 265.)

En ce cas, l'Académie se serait montré dès lors plus accueillante pour le mot que pour l'auteur, puisque *gamin* fut admis dans le Dictionnaire dès 1835.

Il faut dire qu'il était imprimé dans le Dict. univ. de Boiste dès 1801.

A. JOURJON.